

ABONNEMENT.

SOMMAIRE :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
chez tous les Libraires ;

A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33 ;

A EWIG,
Rue Flécher, 2.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS-DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

5 Février 1880.

Chronique générale.

TOUT POUR LA POLITIQUE, RIEN POUR LES AFFAIRES.

Il est absolument triste de penser que les discussions d'affaires n'obtiennent de la majorité républicaine qu'une attention médiocre.

On dirait vraiment que la République n'a aucun intérêt à ce que les difficultés industrielles et commerciales soient résolues ou tout au moins diminuées.

La question des traités de commerce est la plus grande question du jour, c'est de l'existence même de la France qu'il s'agit...

Eh bien, c'est à peine si la majorité a daigné écouter les orateurs qui essayaient d'élucider ou d'embrouiller cette question ; et le président de la Chambre a dû recourir à cette extrémité : menacer de lever la séance si l'on n'écoutait pas mieux !

N'est-ce pas une honte !

Mais aussi, n'oublions pas ce que vaut cette majorité.

N'oublions pas que tant de députés ne se sont fait nommer que grâce à leurs déclamations furibondes contre la magistrature, contre la religion, contre la propriété...

Paris, qui a tant d'intérêts industriels et commerciaux à défendre, a choisi pour le représenter des gens qui ne connaissent ni le commerce ni l'industrie.

Tel département, qui se trouve compromis par la crise actuelle, a envoyé à la Chambre des députés qui ont dit aux ouvriers : Vous souffrez, vous chômez ; nous allons remplacer vos instituteurs congréganistes par des instituteurs laïques ; nous allons renouveler le personnel administratif...

De la politique, rien que de la politique ; et pas d'affaires.

Cette majorité s'endort aussitôt qu'une

question grave et d'utilité nationale se présente ;

Elle ne s'éveille que si la tribune retentit des accents de la passion.

Triste, triste ! c'est ainsi que les peuples tombent.

L'esprit révolutionnaire ne souffre pas seulement la haine, il souffre la pauvreté, il souffre la famine.

Faites les affaires du pays, messieurs, ou bien, comme le disait trop peu sérieusement M. Gambetta, allez-vous-en.

SUPPRESSION DU SÉNAT ET DE LA PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE.

Des députés de la gauche, au nombre de seize, dans une réunion tenue dimanche dernier rue de la Victoire, ont, pour la première fois, posé les bases d'un projet de loi élaboré en commun, tendant à la révision de la Constitution pour obtenir la suppression du Sénat et de la présidence de la République.

Suivant ce projet, le président de la Chambre des députés serait l'unique chef du pouvoir exécutif, et le ministère serait augmenté de deux nouveaux portefeuilles.

Ce projet sera discuté en assemblée générale dimanche prochain ou de dimanche en huit.

NOS ARSENAUX.

Le gouvernement a paru se désintéresser en apparence des projets belliqueux de nos voisins d'outre-Rhin pour l'accroissement des forces militaires de l'Allemagne, mais nous savons qu'il n'est pas resté inactif pour cela, et que, depuis une douzaine de jours, des ordres ont été envoyés dans nos arsenaux afin de se mettre en mesure pour faire face aux exigences d'une situation imprévue.

La commission des boissons a entendu et approuvé le questionnaire de M. Jean David, qui sera prochainement communiqué

aux préfets, aux maires et autres agents de l'administration.

La commission s'est ensuite divisée en trois sous-commissions : 1° sous-commission des vins et alcools ; 2° sous-commission des bières et hydromels ; 3° sous-commission des octrois.

Elle a renvoyé à une séance ultérieure l'examen de la proposition de M. Menier, relative à la suppression des octrois.

Plusieurs journaux font circuler depuis quelques jours, dit l'Agence Havas, des bruits relatifs à des déplacements de corps de troupe et à des changements de garnison. Nos renseignements nous permettent d'affirmer que ces nouvelles n'ont aucun fondement.

La commission pour l'examen de la proposition de loi de M. Labuze, ayant pour objet la modification des articles 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10, 13, 18, 19 et 104 du décret du 30 décembre 1809, relatif à l'organisation des conseils de fabriques, est ainsi composé :

MM. Dendau, Deluns, Montaud, Bigorelli, Dréo, Danelle-Bernardin, de la Porte, Labuze, Boyat, Ribot, Girod-Pouzol, Cierier.

Tous les commissaires élus sont favorables à la proposition, sauf MM. Deluns, Montaud et de la Porte, qui ne l'acceptent que sous la réserve de quelques modifications.

De grandes affiches jaunes viennent d'être placardées sur l'hôtel de la rue Bellechasse, n° 68. Le maréchal de Mac-Mahon vend la moitié de son hôtel, sur la mise à prix de trois cent vingt mille francs.

Des charges de famille obligent le maréchal à ce sacrifice, ce qui prouve qu'il ne s'est pas enrichi au pouvoir.

Grand émoi parmi les sociétaires de la Comédie-Française ! M. Turquet les a couverts de palmes... d'officier d'académie. MM. Got, Delaunay, Maubant, Coquelin aîné, Febvre et Worms ont aujourd'hui la boutonnière fleurie de violet... en attendant, paraît-il, la fleur rouge.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER.

Mardi soir, vers 6 heures 35 minutes, par un brouillard intense, le train n° 127, de Paris à Argenteuil, a été rejoint et tamponné en pleine voie, à Clichy-Levallois, par le train circulaire n° 23, de Paris-Saint-Lazare à Paris-Nord, conduit par un mécanicien de la Compagnie du Nord.

Les trains n° 127 et 23 étaient partis de Saint-Lazare avec un retard d'environ 15', par suite des difficultés causées par le brouillard ; mais le deuxième train avait été expédié dix minutes après le premier.

Le choc a été très-violent ; la machine du train 23 a brisé les dernières voitures du train 127 et s'est renversée elle-même complètement sur la voie. On a déploré la mort de sept voyageurs. Il y a aussi un certain nombre de blessés dont nous ne pouvons encore préciser le chiffre ; mais il comprend au moins 25 blessures graves.

Les autorités locales prévenues sont arrivées immédiatement sur le théâtre de l'accident, et de nombreux médecins ont prodigué leurs soins aux blessés, qui ont été transportés les uns à leur domicile ou à l'hospice Beaujon, les autres ont été recueillis et soignés dans les maisons voisines de la gare de Clichy-Levallois. Les morts ont été ramenés à Paris (Saint-Lazare).

Le service, complètement interrompu pendant quelques heures, a été repris dans les deux sens, montant et descendant, vers onze heures du soir, en utilisant les voies de Versailles. On espérait que les voies de Saint-Germain pourraient être rendues hier à la circulation.

Une enquête se poursuit.

Etranger.

RUSSIE. — On a reçu à Berlin, de Saint-Petersbourg, des informations disant qu'une nouvelle proclamation révolutionnaire circule dans la capitale russe.

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LE BARON DE KOENIG

(Suite.)

Le comte s'était fait attendre un peu, mais cependant quelle bonne volonté n'avait-il pas montrée !

Son fils était venu l'interrompre au moment même où, méditant un passage de Dom Camérinus sur la couleur des chausses de Geoffroy le Barbü, il était arrivé à croire que le guerrier fameux n'avait pas de chausses rouges comme l'affirmait la chronique, ni de chausses bleues comme l'insinuaient le glossateur, mais plutôt des chausses...

Ah ! bast ! justement il allait trouver une solution quand Paul vint l'embrasser si fort, que toute l'attention du curieux fut contrainte de capituler sans colère devant le cœur du père.

M. de Rochebrune descendit à la salle à manger, remettant à un moment plus calme la poursuite de ce grave problème.

Pendant le dîner, la conversation fut un peu froide : on n'était pas encore à l'aise avec M. de Koenig.

Paul était heureusement là pour animer quelque peu l'entretien. Il se trouvait bien chez lui, au milieu des siens ; il était joyeux ; ses regards allant de l'un à l'autre, du vieux père à la comtesse, et d'Alice à M^{me} de Rochebrune, en disaient plus encore que ses paroles.

— Vous n'aviez jamais visité notre contrée, monsieur le baron ? demanda le comte, pour rendre la conversation générale.

— Jamais, et je dois m'applaudir de l'invitation gracieuse de Paul, car c'est lui qui m'a procuré l'honneur de faire votre connaissance et le plaisir de visiter la Beauce.

— Le pays n'est pas des plus pittoresques..., ajouta la comtesse.

— Mais il est très-riche, madame, ce qui vaut mieux encore, répartit l'étranger.

— Je vois, monsieur, dit le comte, que vous êtes pour le côté pratique. En ce cas, vous ne pourriez mieux choisir votre promenade, car les plaines de la Beauce peuvent être regardées comme le grenier de la France.

— On me l'avait dit, et j'ai pu m'en convaincre par mes yeux. A ce moment où vos moissons mûrissent, je ne me lassais pas d'admirer cette immense étendue de blés déjà jauniss...

Combien ces grandes plaines peuvent-elles rapporter en grains chaque année ? Cela doit être considérable.

— Le département du Loiret compte près de 247,000 hectares en céréales et près de 5 millions d'hectolitres de grains...

— Vous me surprenez, monsieur, car je crois me souvenir que le département du Loir-et-Cher, qui compte jusqu'à 253,996 hectolitres en céréales, a produit seulement l'année dernière 3,939,842, ou 43 hectolitres de grains...

La fourchette d'une main, le couteau de l'autre, la bouche ouverte et les yeux fixés sur son interlocuteur, M. de Rochebrune se demandait s'il avait bien entendu ; son érudition n'aurait pas été de cette force-là.

— J'admire, monsieur, répondit-il enfin, la précision de vos connaissances.

Alice et sa mère avaient partagé l'étonnement de M. de Rochebrune.

Le baron, s'en étant aperçu, rougit et balbutia :

— Vous comprenez, mesdames, qu'en partant de Paris j'ai dû parcourir quelques statistiques pour retirer un peu de fruit de mon voyage, et j'ai... et, ce matin même, j'avais... relu ces chiffres. C'est ce qui vous explique...

— Mais, monsieur, nous ne pouvons que vous féliciter de la façon intelligente dont vous savez profiter de vos promenades d'agrément.

La conversation continua sur divers sujets d'actualité, puis elle tomba sur les livres du jour. On parla du dernier roman paru : *Les Lionnes débridées*, d'Ulysse Scarol.

dées, d'Ulysse Scarol.

— Ne m'en parlez pas, dit Paul, c'est une véritable salade.

— Et une salade difficile à digérer, reprit le baron.

— Que voulez-vous, reprit M. de Rochebrune, il n'y a plus de goût aujourd'hui. Ce sont ces sortes d'inepties qui seules trouvent des lecteurs, tandis que les ouvrages sérieux... Tenez, l'un de mes amis, le conseiller La Vrignolière, a publié un livre des plus nourris, un ouvrage de haute critique, la *Monographie du peigne liturgique en email* ; savez-vous combien le libraire a vendu d'exemplaires de cet ouvrage ?... Pas 30 ! Et je serais très-étonné si les *Lionnes débridées* n'avaient pas tiré à 30,000.

— Eh ! oui, certaines gens croient vraiment que l'imprimerie a été inventée dans le seul but de débarrasser leur cerveau de toutes les pauvretés qui l'encombrent. Et ce sont ceux-là qui réussissent ! crut devoir ajouter le baron, pour rentrer en grâce.

En politique adroit, il venait de toucher juste la corde sensible du comte de Rochebrune.

Le vieillard, enchanté, profita de l'occasion pour débiter toute une série d'articles qu'il avait préparés sur ce sujet ; quand il sortit de table et qu'il eut pu, non pas terminer, mais suspendre son discours, l'histoire de la statistique était tout à fait oubliée.

Cette proclamation est adressée à la société russe par les étudiants des écoles supérieures qui se plaignent amèrement des mesures oppressives prises contre eux, et du système d'éducation.

Ils disent que le gouvernement donne sa préférence au système classique qui consiste à maintenir le peuple dans l'ignorance, à affaiblir son jugement et à le rendre incapable d'activité intelligente.

Les étudiants demandent la liberté d'enseignement et le droit de suivre les cours de l'Université et font de leur situation un terrible tableau.

Ils déclarent que, bien que la société ne puisse rien faire pour eux, ils combattront le grand Moloch, le gouvernement russe, jusqu'au bout, même si les meilleurs d'entre eux devaient périr dans la lutte.

Une grande importance est attachée à cette proclamation, comme montrant la formation d'un nouveau parti parmi les étudiants contre le gouvernement.

AUTRICHE. — On télégraphie de Vienne au *Daily News* que le prince impérial d'Autriche est parti pour Dresde, et que, selon l'opinion générale, il va se fiancer à la princesse Mathilde, nièce du roi de Saxe.

Nous ne mentionnons toutefois cette nouvelle que sous toute réserve.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Société industrielle et agricole d'Angers et du département de Maine-et-Loire.

L'EMBACLE DE SAUMUR

Par M. A. BLAVIER, président.

Notre Société, messieurs, n'a pas à s'occuper du point de vue pittoresque de la mer de glace qui s'est formée à nos portes et qui est devenue un centre d'attraction pour la population angevine. Mais en présence d'un phénomène aussi rare dans la vallée de la Loire, privilégiée comme climat d'ordinaire; en présence surtout des appréhensions légitimes qu'il a fait naître au sein des populations riveraines, et dont les échos se sont fait entendre dans toute la France, nous avons pensé qu'il serait utile de consigner dans nos bulletins la trace de l'embacle de Saumur, en disant toute notre pensée sur les conséquences de la fonte de ce glacier, telles qu'on peut les prévoir d'après les conditions atmosphériques actuelles.

Et d'abord, à quelle cause attribuer cette immense accumulation de glaces qui, partant des îles du Saule et d'Offard, aux portes mêmes de la ville de Saumur, s'étendent sur une longueur de plus de dix kilomètres jusqu'au confluent de la Vienne, en englobant l'île de Souzay tout entière, dont les habitants n'ont pu évacuer leurs demeures inondées que grâce au courageux dévouement des pontonniers?

Il suffit de se reporter aux circonstances qui ont précédé l'embacle, pour répondre sans hésitation à cette question.

Jusqu'au samedi 28 décembre, la Loire et

ses affluents étaient entièrement glacés, par suite de la rigoureuse température des semaines précédentes, et la terre se trouvait couverte, dans tout le bassin du fleuve, d'une couche de neige d'une grande épaisseur. C'est dans ces conditions qu'est survenu le dégel de la semaine du 28 décembre au 4 janvier, dégel sans pluie et par des températures variant de 5 à 10 degrés au-dessus de zéro, auquel a succédé un brusque refroidissement.

La conséquence de ce dégel a été, d'une part, la crue subite de la Loire, par suite de la fonte des neiges; d'autre part, une débâcle incomplète produite, non par la fonte sérieuse des glaces, mais par le fait de leur dislocation, résultant de la poussée de bas en haut des eaux en crue. Les glaçons, descendant le fleuve en grandes masses et se précipitant les uns sur les autres, surtout au confluent de la Vienne, se sont entassés de façon à s'enfoncer dans les profondeurs de l'eau; et, comme le niveau du fleuve s'est promptement abaissé, ils ont atteint la surface des grèves à la pointe de l'île de Souzay, le 7 janvier courant, et se sont arrêtés dans leur marche. Ils ont alors constitué un barrage artificiel, qui est devenu complet par la congélation nouvelle, résultant de la reprise du froid.

Le fleuve, ainsi embâclé, a dû se créer un nouveau chenal dans le vallon de la rive gauche; pénétrant, en face de Gaure, au kilomètre 502, dans les boires qui longent la route nationale de Limoges, il rentrait momentanément dans son lit par la gare d'eau du Bénacle, au droit de la tête de l'île de Souzay; puis là, de nouveau barré par le glacier, il s'élevait de 2 m. 50 pour se déverser au kilomètre 507, par dessus les quêtiers de Dampierre, dans la dépression qui longe la route de Limoges, se frayant un chenal profond, sur une longueur d'environ 3 kilomètres, avant de rentrer définitivement dans son lit, libre de glaces, en face de Beaulieu. C'est sur cette longueur de 3 kilomètres seulement que le bras gauche de la Loire semble entièrement intercepté par les accumulations de glaçons soudés entre eux et reposant sur les grèves du fleuve, puisque c'est entre les deux points extrêmes de ce barrage qu'on peut constater l'énorme dénivellation des eaux de 2 m. 30 à 2 m. 50, alors qu'en amont des quêtiers de Dampierre elles ont conservé leur pente à peu près normale.

Le bras droit de la Loire, entre Villeberrier et l'île de Souzay, est également entièrement envahi par les glaces et barré, mais le val latéral, protégé par les levées insubmersibles qui n'ont pas été sérieusement attaquées, s'est trouvé à l'abri des eaux.

Tel est exactement l'état de la banquise de Saumur, qui ne s'est pas sensiblement modifiée depuis l'origine. Le seul fait à signaler, à l'heure présente, est le faible débit du fleuve, par suite de la sécheresse persistante qui a succédé à la fonte des neiges. Les grèves se couvrent de toutes parts, en amont et en aval du pont Cessart, et d'énormes glaçons demeurent sur les quais comme les témoins fidèles du niveau de la crue qui a produit l'embacle.

Il est manifeste que si le fleuve restait dans les conditions actuelles, cette embâcle ne présenterait aucun caractère dangereux; mais il en serait tout autrement s'il se produisait une crue subite et sérieuse de la Loire, dont les conséquences peuvent être facilement appréciées.

Deux hypothèses, dans ce cas, se présentent à l'esprit: ou le barrage de glaces aurait assez de résistance pour se maintenir intact, malgré le flot montant; ou il serait disloqué, ce qui entraînerait une immense débâcle vers les ponts de Saumur.

Dans le premier cas, la crue prendrait un développement d'autant plus redoutable que, le lit du fleuve se trouvant encombré sur une hauteur de plusieurs mètres par les glaces, les eaux auraient à se créer un chenal artificiel sur les deux rives, menaçant d'une part la ville de Saumur, d'autre part le val de l'Authion, d'une inondation imminente.

Dans le second cas, la banquise, disloquée et entraînée par le courant en masses énormes, viendrait butter contre les ponts de Saumur, à arches de faible ouverture. Les glaces s'y accumuleraient de nouveau, en formant une seconde fois barrage, et les eaux, ne trouvant pas une section d'écoulement suffisante, s'élèveraient, pour se déverser sur la rive droite et sur la rive gauche, avec un effet destructeur d'autant plus irrésistible, qu'elles charrieraient de nombreux glaçons venant raser tout obstacle s'opposant à leur cours.

C'est donc avec grande raison que le ministre des travaux publics, l'honorable M. Varroy, s'est ému d'un semblable danger, et les populations lui seront reconnaissantes d'avoir, par sa présence et son indiscutable compétence, imprimé une direction sûre aux efforts des ingénieurs chargés de conjurer le péril avec le puissant concours des pontonniers et soldats envoyés sur les lieux de toutes parts.

Il s'est arrêté, suivant nous, au seul moyen pratique capable de donner un résultat effectif, si toutefois le temps permet d'en assurer la réalisation complète.

Par l'emploi de la dynamite à fortes charges, on cherche à créer en ce moment, dans les deux bras de la Loire, de chaque côté de l'île de Souzay, au milieu du barrage de glaces, un chenal d'une certaine largeur, qui, s'il était terminé sur trois kilomètres de longueur, rétablirait la Loire dans son lit et permettrait de détacher ensuite latéralement les glaçons qui en forment les rives, pour les faire descendre le long du fleuve, sans avoir à craindre une nouvelle embâcle.

Nous ne parlerons pas ici des projets fantaisistes dus à l'imagination surexcitée de nombreux inventeurs; ni le pétrole, ni l'acide sulfurique ne peuvent avoir un rôle utile à jouer sur des masses de glace se chiffrant par des millions de mètres cubes. Il ne serait pas plus facile de substituer à l'emploi des explosifs, des scies mises en mouvement par une flottille de bateaux à vapeur auxquels il ne manquerait que l'eau pour manœuvrer.

Nous le répétons, la solution proposée

par les ingénieurs nous paraît la seule qui puisse donner des résultats sérieux; nous regrettons seulement qu'on ait perdu plusieurs semaines à tâtonner avant de l'adopter, et nous croyons que l'intérêt général commande de la poursuivre avec la plus grande activité.

Mais, quoi qu'on fasse, il n'est pas permis de se dissimuler que cette solution exigera un temps très-considérable pour aboutir utilement, et que ce temps serait absolument défaut si l'hiver se présentait dans les conditions ordinaires. Heureusement pour les nombreux et graves intérêts engagés dans la question, il n'en est pas ainsi, et nous avons des raisons de penser que la situation météorologique actuelle si favorable, devant se maintenir, aucune crue prochaine en Loire n'est à redouter.

Vous vous rappelez, messieurs, la communication que nous avons eu l'honneur de vous faire à votre assemblée générale du mois de décembre dernier. Nous vous annonçons qu'il résultait de nos études météorologiques la probabilité d'un hiver exceptionnellement sec avec absence de vents bas du sud-ouest.

Ces vents, bien connus de nos marins, amènent seuls, dans le bassin de la Loire, des pluies abondantes qui, combinées avec la fonte des neiges, provoquent les grandes crues du fleuve, comme celles de l'hiver dernier.

Nous vous disions encore que si les vents hauts du sud dominaient les vents du nord, il en résulterait une détente sensible de la température, mais qui n'amènerait qu'un dégel sec et sans pluie. C'est en effet ce qui s'est produit quelque temps après cette communication que vous avez accueillie avec votre bienveillance habituelle, tempérée par une certaine incrédulité dont nous n'avions pas droit de nous offenser. Après ce court dégel de la première semaine de janvier, qui a produit l'embacle de Saumur, sont revenus les vents du nord-est avec leur cortège de frimas et de froid, mais sans neige cette fois.

Jusqu'ici donc, nous sommes fondé à dire que les déductions de notre théorie sur les conditions climatologiques des côtes de France cet hiver, se sont trouvées exactement vérifiées par les circonstances atmosphériques que nous venons de traverser, et c'est une raison de montrer moins d'incrédulité, quant à l'exactitude de cette théorie, qui peut permettre d'annoncer, avec quelque probabilité, que nous atteindrons les chaleurs sans pluies abondantes et, par suite, sans crues sérieuses de la Loire, dont tout le bassin est d'ailleurs libre de neige en ce moment.

Le glacier de Saumur est donc, suivant nous, destiné à disparaître lentement, trop lentement, si on n'amène sa désagrégation que par les moyens actuellement mis en œuvre; mais il disparaîtra sans accidents pour les riverains, autres que ceux déjà produits en amont de Saumur, dans l'île de Souzay et dans le val de la rive gauche.

Vous n'ignorez pas, en effet, combien la fonte des glaces est difficile dans l'air sec qui caractérise l'état atmosphérique persis-

Le lendemain matin, Paul frappait à la chambre du comte:

— Vous avez promis, mon père, de sortir avec nous ce matin. M. de Kœnig est enchanté que vous vouliez bien vous-même lui montrer nos curiosités; car vous les connaissez mieux que personne.

— Hum! je ne suis pas très-ferré sur la statistique, répondit M. de Rochebrune non sans une pointe de malice, mais au fond très-flatté qu'on rendit hommage à son érudition.

Avec l'espoir de trouver dans ses courses l'occasion de prendre une revanche, il se rendit à l'appel de son fils.

Malheureusement le baron, malgré la distinction de son esprit, se montrait partout plus béotien, plus philistin, que Joseph Prudhomme lui-même, à l'égard des antiquités locales: un peu plus, il allait demander « combien tout cela avait coûté. »

D'un œil distrait il avait feint de regarder la statue équestre de Jeanne d'Arc, la cathédrale, l'église Saint-Aignan, l'hôtel de ville, les maisons de Diane de Poitiers, d'Agnès Sorel, de François I^{er}, de Coligny, et l'on arrivait à la place si curieuse du Vieux-Marché, chère aux antiquaires pour ses beaux logis du quinzième et du seizième siècle: le comte espérait enfin soulever l'admiration de son hôte, mais point. Tout comme à la cathédrale, tout comme sur la place du Martroi, M. de Kœnig restait absolument muet, plongé dans ses médita-

tions et ses pensées.

— C'est l'émotion, pensa le comte.

— Remarquez, monsieur le baron, la délicatesse de ces modillons et la légèreté de ces pinacles...

— C'est très-beau, c'est très-beau! mais... je vous avoue que pour moi toutes ces bicoques se ressemblent...

Bicoques!... Et justement, en parlant, le baron désignait du doigt un curieux hôtel ogival sur lequel M. de Rochebrune devait faire imprimer au moins deux volumes in-8° avec plans et gravures hors texte. On comprend tout ce que cette expression dédaigneuse avait de particulièrement blessant pour l'archéologue: « Bicoques! »...

De ce moment, il y eut un nouveau froid entre le comte et M. de Kœnig.

Quelques heures après, celui-ci prenait congé de ses hôtes.

— J'espère, monsieur, que vous vous rappellerez la route d'Orléans, lui dit la comtesse, qui n'avait pas les mêmes raisons de lui en vouloir.

En guise de réponse, le baron prit respectueusement la main que lui tendait la mère d'Alice, et jetant un regard discret vers M^{lle} de Rochebrune, il fit un profond salut et monta dans la voiture, où Paul le suivit.

Le cocher lança ses chevaux, et, quelques minutes après, les deux amis, installés dans un compartiment de première classe, se dirigeaient sur Paris.

— Eh bien! baron, êtes-vous satisfait de votre petit voyage?

M. de Kœnig, pensif et rêveur, lançait nonchalamment par bouffées la fumée d'un londrès.

— Au contraire, cher ami, au contraire...

— Comment, au contraire?

— Pardon, j'étais distrait, reprit vivement le baron comme réveillé subitement de sa torpeur.

— Je le vois bien, dit Paul en riant.

Mais ce n'était pas la première fois qu'il s'apercevait de la distraction de son camarade.

— C'est étonnant comme vous vous aimez! poursuivit Kœnig encore sous l'impression des pensées qui l'avaient obsédé.

— Quelle remarque! répondit Paul, légèrement interloqué.

— Je veux dire que M^{lle} Alice paraît vous affectionner beaucoup, et que vous l'aimez peut-être davantage encore.

— Ah! pour cela, baron, si vous me demandez mon avis, je conviendrais sans honte que je trouve ma petite sœur adorable. Si vous la connaissiez... Elle a toutes les qualités.

— Toutes, comme vous le dites. D'après ce que j'ai vu, je ne puis pas vous contredire. Beauté, noblesse, esprit, distinction et... fortune? ajouta le baron en regardant son interlocuteur comme pour en tirer une réponse intéressante; c'est vraiment trop de bonheur pour un seul...

— Fortune n'est peut-être pas le mot, mais je vous accorde volontiers tout le reste.

Le baron parut éprouver un léger désappointement.

(A suivre.)

JACQUES DE FONTENELLE.

LA FRANCE ILLUSTRÉE, par V.-A. Malte-Brun (Jules Rouff, éditeur, 44, Cloître Saint-Honoré, à Paris). Sommaire du 9^e fascicule consacré au département des Bouches-du-Rhône:

TEXTE: Histoire et description des villes, bourgs et châteaux les plus remarquables. — Statistiques générale, communale et morale. — Bibliographie relative au département.

GRAVURES: Antiquités romaines de la ville d'Arles. — Vue du cours et de la statue du roi René. — Vue du château du roi René (arrondissement d'Arles). — Cloître Saint-Trophime, à Arles. — Plan de la ville de Marseille.

La livraison, 15 centimes. — Le 2^e fascicule du département, 75 centimes.

tant depuis plusieurs mois sur notre région, aussi pourrait-on peut-être essayer, en même temps qu'on poursuit l'exécution du chenal commencé à l'aval, dans les deux bras du fleuve, de creuser en amont du barrage, vers le kilomètre 507, un fossé d'écrêtement destiné à amener les eaux de la Loire en contact avec les glaçons entassés, pour en obtenir la fusion plus rapidement que par l'air seul. Car nous ne saurions nous dissimuler que, malgré notre conviction personnelle et les espérances que nous croyons pouvoir donner aux habitants de Saumur, beaucoup d'entre eux ne seront tout à fait rassurés qu'en voyant disparaître, sous les efforts des ingénieurs, la fameuse banquette de 1880 qui, jusqu'ici, a eu l'avantage d'amener dans leurs murs de nombreux touristes, accourus de tous les points de la France, et qui n'aura pas, si nos prévisions se réalisent, les funestes effets de celle de 1789, relatés dans une récente publication de notre honorable secrétaire.

A. BLAVIER.

Voici comment on écrit l'histoire; qu'on en juge par les deux extraits ci-dessous. Nous lisons dans le *Grand Journal*:

On nous écrit de Saumur, 2 février: La débâcle semble avoir commencé hier. Les glaces de Villebernier se sont mises en mouvement et elles descendent lentement le fleuve.

Le *Temps* n'est pas moins bien renseigné. Voici ce qu'on lui écrivait de Saumur à la même date du 2 février:

Il paraît qu'il est question d'attaquer le bras mort de l'île de Souzay en le prenant par aval. Le travail serait énorme, car, dans certains endroits, la glace a cinq mètres d'épaisseur; mais il est indispensable de faire pénétrer par l'eau cette masse compacte; sans cela, lorsque viendra la débâcle, la glace d'amont pourrait passer sur la glace d'aval, et l'on verrait des scènes dignes de la période glaciaire.

Il faudrait au moins sept ou huit cents hommes pour ce travail, car on ne peut distraire un seul de ceux qui travaillent au chenal. Il y a trois cent cinquante pontonniers et deux cent cinquante soldats du génie. Les *lignards*, au nombre de cinq à six cents, travaillent aux défenses de l'île des Ponts, qui est bien compromise si la glace de fond du glacier de Villebernier se lève comme un seul homme.

Voici où le correspondant du *Temps* a dû surtout s'amuser. Il continue:

La cause de la congélation en masse de la Loire est maintenant connue et fort simple.

Au moment où la débâcle de la Vienne arrivait au pont, des digues se sont rompues en amont. Le niveau du fleuve a soudainement baissé. Les glaces ont échoué comme une baleine immense quand la marée se retire. Elles ont congelé le peu d'eau qui restait et ont fait digue, de sorte que toute la masse fait corps. C'est un monstre dont la queue est à onze kilomètres de la tête.

La débâcle n'a pas commencé et ne peut se produire tant que la Loire ne s'élèvera pas. La masse de glace repose sur le sable et n'en bougera pas de sitôt, la température que nous avons ne pouvant nous amener de crue.

Le récit fantaisiste du *Temps* dispense de toute explication. Nos confrères de la presse parisienne feront bien de s'assurer de la bonne foi et de l'esprit sérieux de leurs correspondants.

Les travaux de mines continuent toujours avec ardeur dans le bras droit de la Loire, mais sans grand résultat. Quant à la rive gauche, on ne doute pas qu'on ne parvienne à la délivrer de toute glace d'ici peu de temps. La poudre, le courant et le soleil concourent puissamment à ce dégagement qui paraît être, aux jours du dégel, notre salut et celui de la Vallée.

On a commencé mardi, aux Ponts-de-Cé, les travaux de déblaiement du pont du Louet. La glace, attaquée par la dynamite, a été brisée au-devant des premières arches de la rive gauche, qui sont aujourd'hui dégagées des blocs qui les obstruaient.

Le bureau météorologique du *New-York Herald* communique la dépêche suivante:

« New-York, 3 février.

» Troubles atmosphériques arriveront sur la Grande-Bretagne et la Norvège, en touchant les côtes de France, entre le 4 et le 6, accompagnés de pluie et de neige dans les contrées du Nord. Forts vents du sud tournant au nord-ouest, bourrasques. Temps orageux sur l'Atlantique pendant la semaine, au nord du 35° de latitude. »

Aujourd'hui jeudi, le vent a tourné au sud.

Société Française de Sauvetage.

Jeudi dernier, 29 janvier 1880, M. Richel, l'un des vice-présidents de la Société Française de Sauvetage, délégué par M. le président de ladite Société, a réuni à la Mairie un grand nombre de citoyens de la ville de Saumur pour leur soumettre un projet d'organisation de Société de Sauvetage à Saumur.

A la suite d'un éloquent discours de M. Richel, qui a exposé les dangers que courent si souvent notre ville et sa riche vallée à cause de leur situation exceptionnelle sur notre fleuve indompté, qui a, de plus, signalé les accidents de toute espèce qu'il est toujours facile d'éviter ou d'atténuer tout au moins dans leurs effets désastreux, les citoyens présents ont acclamé ce projet d'organisation.

Une Société s'est immédiatement formée et fonctionne déjà. Un comité fut élu séance tenante et fait aujourd'hui appel au dévouement de tous ceux qui veulent bien s'unir dans le noble but du sauvetage.

« Aimez-vous les uns les autres » et « Faites à autrui ce que vous voudriez qui vous fût fait », telle est la devise de la Société de Sauvetage de Saumur. C'est celle de tous les hommes de cœur.

Les souscriptions sont reçues au bureau du journal et chez M. Edmond Greillet, rue de la Porte-Neuve, 3, à Saumur.

Nécrologie.

LE CAPITAINE ROBERT VACQUIER.

Mardi avaient lieu, dans l'église Saint-Nicolas, les obsèques de M. Adalbert-Charles-Robert Vacquier.

La première émotion que cause une telle mort, c'est un vif serrement de cœur. Mourir à trente et un ans, dans toute l'énergie

de la jeunesse, au milieu des plus belles espérances, en pleine possession des joies de la famille, et du bonheur qui naît toujours d'une heureuse union, n'est-ce pas un de ces coups de foudre qui frappent d'étonnement et de stupeur les plus forts et les plus vaillants?

Je ne veux point essayer de sécher les larmes d'une épouse, d'une mère. Qu'elles coulent, ces larmes! Elles n'ont rien d'amer et d'offensant pour Dieu, car elles coulent de cœurs chrétiens qui éprouvent plutôt le besoin de se résigner que de se plaindre; c'est à Dieu seul, du reste, qu'il appartient de cicatrifier de telles blessures et d'adoucir de pareils chagrins.

Mais ce que je regarde comme un devoir pour moi, c'est de signaler à l'admiration et à l'édification du peuple croyant une mort si chrétienne. En accomplissant un devoir si sacré, je serai par là-même excusé d'avoir blessé la modestie du cher défunt et de son honorable famille. Dans un temps de désordre et d'impiété comme le nôtre, où Dieu est absent de tant d'âmes, on est heureux et fier de rencontrer ces nobles et fiers caractères qui estiment le plus grand des honneurs de vivre et de mourir saintement. La foi ne meurt donc pas! Non, elle ne mourra jamais, car elle vit dans le cœur des braves!

Cette foi vive et ardente qu'il avait puisée dans les premiers enseignements de sa famille et qu'une éducation chrétienne avait fortifiée, M. Robert Vacquier la garda pure et intacte toute sa vie; à Saumur comme à Saint-Cyr, dans les garnisons comme sur les champs de bataille, à Gravelotte où il se battit en brave, comme à Mars-la-Tour, où il tomba glorieusement percé de plusieurs blessures.

Mais c'est surtout dans ses derniers moments qu'apparurent dans tout leur éclat les sentiments religieux de M. Vacquier. Un soldat ne tremble pas devant la mort; le vaillant capitaine l'attendait avec calme. Se voyant près de mourir, son premier soin fut de mettre ordre aux affaires de son âme. — Il était minuit. — « Allez au plus pressé, cria-t-il à ceux qui l'entouraient, allez chercher mon confesseur. »

Qu'elle est touchante et rassurante pour le salut éternel la confession du chrétien qui se sent mourir et sur le point de paraître devant son juge! Quelle communion fervente que la dernière! La première communion nous initie au bonheur qui se peut goûter sur la terre; la dernière nous ouvre les joies de l'éternité. Aussi rien ne pouvait calmer l'impatience et l'inquiétude du cher malade. Craignant de mourir avant d'avoir reçu le saint viatique, il reprochait à la nuit ses lenteurs; et ce fut pour lui un véritable soulagement lorsque le prêtre pénétra dans sa chambre portant dans ses mains le Dieu qu'il désirait tant et dont il était certainement si aimé.

Le soldat était prêt: ses armes étaient rangées en trophée devant l'autel improvisé; et, on peut le dire, rien ne manquait à l'honneur du divin Visiteur. Qu'il était beau de voir le guerrier mourant presser le crucifix sur ses lèvres, s'humiliant et demandant

pardon avant d'être admis à l'honneur de posséder son Dieu! On sentait invinciblement qu'il ne faisait que changer de vie; qu'il déposait la vie du temps, pour se revêtir de la vie de l'immortalité.

M. Robert Vacquier est mort jeune sans doute, mais il est mort avec l'honneur d'avoir versé son sang pour la Patrie, avec l'honneur d'avoir porté sur sa poitrine la croix des braves, avec l'espérance, et je dis plus, avec la certitude du bonheur éternel.

L'abbé AUG. BRANCHEREAU.

NANTES.

Dimanche, dans la journée, deux hommes et une jeune fille, habitant Derval, traversèrent la Loire sur la glace, vis-à-vis de Mauves. Rien ne faisait prévoir un accident, lorsqu'un madrier, servant d'appontement dans un endroit où l'eau passait par-dessus la glace, se déplaçant sous les pieds des trois voyageurs, brisa la glace. Tous les trois furent précipités dans le fleuve. Aux cris poussés par ces malheureux, un charpentier, employé aux travaux du pont de Mauves, accourut et put accrocher les deux hommes au moyen d'une perche armée d'un crochet. Les deux hommes furent retirés avec peine; tous les efforts pour sauver la jeune fille furent inutiles. On la vit quelque temps sous la glace; mais l'épaisseur de la couche empêcha qu'on pût arriver jusqu'à elle. Lorsque la glace fut brisée, le courant avait entraîné la malheureuse jeune fille, et jusqu'à ce moment on n'a pas encore retrouvé son cadavre. Sans le dévouement de cet homme intrépide, on compterait aujourd'hui trois victimes.

Cet accident est arrivé du côté de l'île et par conséquent sur la rive gauche du fleuve.

Ce déplorable événement démontre une fois de plus combien il est imprudent de s'aventurer sur les rivières encore couvertes de glace. Pour raccourcir son chemin, pour éviter de parcourir une distance plus ou moins longue, on s'expose à périr de la façon la plus lamentable.

Espérons que cet événement servira de leçon et que nous ne verrons plus personne tenter imprudemment des passages que l'ébranlement des glaces a rendus dangereux.

(Espérance du peuple.)

BULLETIN FINANCIER.

Paris, le 4 février.

Le 3 0/0 cote 82.25; le 5 0/0, 116.52 1/2; le 3 0/0 amortissable, 83.70.

Les fonds étrangers sont plus calmes: l'Italien fait 81.30; le Florin 74.60; l'obligation égyptienne est en faveur à 292.50; le Turc cote 10.70; Russe en hausse à 93.50.

On négocie les actions du *Crédit foncier* sur les cours de 1,121.25. Grande affluence aux guichets de cette Société, pour la souscription aux nouvelles communales 3 0/0 à lots. Le souscripteur obtient immédiatement, contre le versement de 485 fr., un titre de 500 fr. entièrement libéré et participant annuellement à six tirages de lots.

Le Comptoir d'escompte est en hausse à 898.75; Société générale, 565; Crédit lyonnais, 910; Crédit mobilier, 675.

Hausse sur les chemins de fer. Le ministre des travaux publics est d'avis que le gouvernement doit se borner au rachat partiel de l'Orléans.

Autrichiens, 600; Lombards, 197.50; Suez, 767.50; Gaz, 1,318.75.

LES RESSOURCES

DE

MA TANTE JEANNE

HISTOIRE CAMPAGNARDE.

(Suite.)

Alors je soupçonnais notre bon curé de n'avoir pas été étranger, sa charitable et persuasive diplomatie aidant, aux transactions qui en avaient permis l'achat.

Il souriait d'un air trop satisfait pour qu'il en pût être autrement.

Son contentement me donnait la mesure de l'aide qu'il avait fournie et de l'utilité de son intervention, car le digne homme appartenait à ces natures aussi rares qu'adorables qui se réjouissent avant tout du bien qu'elles peuvent faire aux autres.

Voilà donc tante Jeanne à la tête d'un établissement magnifique, mais aussi de quelles attentions, de quelles prévenances elle entourait ses bêtes!

Les soins que recevaient les mères lapines ne me semblèrent pas être les soins habituels que le vulgaire donne à ces animaux, dans les basses-cours ordinaires; et j'en fus d'autant plus surpris que je me demandais, avec un étonnement de jour en jour plus grand, ainsi que je me le demande encore bien souvent aujourd'hui, où et comment tante

Jeanne avait acquis une pareille science et surtout comment cette noble fille avait pu se plier à tous les travaux matériels que je lui voyais exécuter, travaux qu'elle-même s'était imposés avec une simplicité aussi méritoire que charmante, qui doublait le prix de tout ce qu'elle faisait.

Il y avait, pour moi, dans tout cela, un monde de questions auxquelles je ne trouvais pas de réponses, en dehors du dévouement dont elle avait toujours fait preuve pour ses neveux, en dehors surtout de l'aide que Dieu prête à ceux qui lui demandent son assistance avec une ardente foi.

Elle-même, de ses mains mignonnes, blanches et fines, délicates et gracieuses, elle donnait à manger à ses lapins, le matin d'aussi bonne heure que possible, et le soir un peu avant que la nuit ne vint.

Jamais elle ne mettait dans leur auge de l'herbe arrachée le jour même, pas plus que du fourrage échauffé par un trop long espace de temps passé en tas, ce qui aurait pu leur être nuisible.

Quand les mamans aux longues oreilles se mirent en quête d'une litière plus souple et plus fine, pour en tapisser leur nid, tante Jeanne leur donna une poignée de foin ou de regain; alors les nids furent vite bâtis, puis recouverts du poil que les pauvrettes étaient à leurs fourrures, en se tenant assises sur leur train de derrière, comme le font les sarigues pour abriter leurs petits, ainsi que nous le

voyons dans les ouvrages illustrés de M. de Buffon.

Tout cela était entièrement nouveau pour moi et je prenais à le considérer un plaisir extrême.

Ces pauvres petites bêtes, elles, se dévouaient avec une ardeur si grande que j'en étais émerveillé et vraiment pénétré de respect pour cette maternité qui élève les bêtes les plus modestes à des hauteurs d'intelligence et d'affection, qui, après m'avoir fait longtemps rêver, m'auraient fait croyant et religieux, si je ne l'avais été dès ma naissance, grâce à l'éducation que j'avais reçue, grâce surtout au milieu dans lequel j'avais eu le bonheur de vivre.

Les mères allaitaient et soignaient leurs petits pendant vingt-cinq jours; après quoi tante Jeanne enlevait les enfants, pour faire place à une nouvelle nichée que la mère avait portée.

Les lapereaux étaient mis dans une autre barrique où, pendant trois mois, on les soignait en les poussant très-fort en nourriture, en les tenant excessivement propres, car c'est la meilleure manière de faire croître les petites bêtes que de les tenir nettes, l'estomac toujours plein; cela leur donne une grande joie qui profite à leur développement.

Trois mois encore après, on choisissait parmi ceux-là les plus gros qui, alors qu'ils avaient atteint six mois, étaient portés au marché pendant que les autres brouillait en paix un mois de plus pour les élever en grosseur et aller rejoindre leurs aînés sur cette bonne place de Paris, où tout ce qui y arrive

sous une forme alimentaire se change si facilement en écus.

Quand le roulement de la vente fut établi, tante Jeanne, avec quarante vieilles barriques occupées par quarante mères lapines, vendait soixante petits par semaine.

Ces soixante petits étaient remplacés, dans les tonneaux d'élevage, par ceux qui naissaient pendant ce temps-là, et, comme on n'en voyait jamais que le même nombre, on ne se doutait pas plus de ce qui naissait dans ces futailles que de ce qui partait de la vieille grange pour faire de la monnaie.

Le pigeonnier aussi avait été peuplé par la chère fille, qui ne voulait rien laisser d'improductif à la ferme où nous étions venus à pied, faute des quelques sous nécessaires pour nous y faire transporter plus commodément.

On y montait tous les jours pour y renouveler l'eau des abreuvoirs et pour y porter du grain.

Une fois par mois seulement on emportait les petits qui étaient bons à vendre, et le marché en faisait des pièces de cent sous, comme de tout ce qui pouvait être emmené par la chère et vaillante fermière.

(A suivre.)

MIE D'AGHONNE.

18, Rue Beaurepaire, Saumur.

L. LE BRAS

BANQUIER

La Maison se charge :

1. De l'achat, de la vente au comptant et à terme de toutes valeurs cotées et non cotées à la Bourse de Paris ou se négociant en Banque (sans autre commission que le courtage officiel fixé par la Chambre syndicale des agents de change à la Bourse de Paris), c'est-à-dire 1 fr. 25 par 1,000 francs. — 25 centimes par titre ne dépassant pas 200 francs. — Minimum de courtage, 1 franc.
2. De l'encaissement immédiat (sans bordereau ni classement) de tous effets publics, coupons de rentes, d'actions et d'obligations de toutes valeurs françaises et étrangères, à raison de 25 centimes par cent francs.
3. L'ENCAISSEMENT EST GRATUIT pour tous les clients ayant fait des opérations dans la maison.
4. De la vérification des tirages de toutes les valeurs françaises et étrangères et du remboursement des titres sortis.
5. De souscrire SANS FRAIS à toutes les émissions publiques.
6. De faire GRATUITEMENT les versements, échanges de titres, conversions et transports de toutes valeurs. Renouvellement des titres auxquels manquent des feuilles de coupons.
7. De faire les recouvrements de tous effets de commerce sur la France et l'Étranger.
8. Service de Chèques sur Paris.

Tous les ordres doivent être adressés à M. LE BRAS, banquier, 18, rue Beaurepaire, à Saumur. On répond aux lettres par retour du courrier.

NOTA. — La maison ne reçoit aucune espèce de fonds en dépôt.

Les bureaux sont ouverts de neuf à six heures, dimanches et fêtes exceptés.

LES FRÈRES MAHON, médecins spéciaux des hôpitaux de Paris, « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel l'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

DU BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipations, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang;

toute irritation et toute odeur fétideuse en se levant ou après certains plats compromettants : oignon, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants. — 32 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelluart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon, 18 avril 1876. Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans. — J'avais des oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. Contre toutes ces angoisses, tous les remèdes avaient échoué, la Revalescière m'en a sauvé complètement. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 98,614 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PRYCLET, instituteur à Cheysoux (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médicaments. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil. 1/2, 16 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — La Revalescière chocolatée, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus agités. — Envoi contre bon de poste.

Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND, Besson, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épiciers, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (272)

Plus d'**ASTHME**
SUFFOCATION
et TOUX
Indication orale franco.
Ecrire à M. le C^o CLÉRY
à Marseille.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR	ARRIVÉES	
	A POITIERS	A ANGERS
6 h. 25 matin.	10 h. 30 matin.	
8 10 —		10 h. 54 matin.
1 25 soir.	4 50 soir.	
4 55 —		9 15 soir.
7 40 —	11 35 —	

DÉPARTS DE POITIERS	ARRIVÉES	
	A MONTREUIL	A SAUMUR
5 h. 30 matin.	8 h. 52 matin.	9 h. 48 matin.
10 45 —	3 35 soir.	4 15 soir.
12 15 soir.	5 14 —	6 35 —
6 45 —	10 22 —	11 —

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 15 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 48.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 4 FÉVRIER 1879.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %			Crédit Foncier colonial	510	10		Canal de Suez	767	50		
3 % amortissable			Crédit Foncier, act. 500 f.	1121	25		Crédit Mobilier esp.				
4 1/2 %			Obligations foncières 1877	368	1		Société autrichienne	600	10		
5 %			Soc. gén. de Crédit industriel et commercial	718	75		OBLIGATIONS.				
Obligations du Trésor			Crédit Mobilier	675	13		Orléans	384	50		
Dép. de la Seine, emprunt 1857			Crédit foncier d'Autriche	772	50		Paris-Lyon-Méditerranée	381			
Ville de Paris, oblig. 1855-1860			Est	725	5		Est	382			
1865, 4 %			Paris-Lyon-Méditerranée	1177	50		Nord	385	75		
1869, 3 %			Midi	877	50		Ouest	381	50		
1871, 3 %			Nord	1500			Midi	382			
1875, 4 %			Orléans	1313	50		Paris (Grande Ceinture)	388			
1876, 4 %			Ouest	780			Paris-Bourbonnais	393			
Banque de France			Compagnie parisienne du Gaz	1318	75		Canal de Suez	575	75		
Comptoir d'escompte			C. gén. Transatlantique	640							
Crédit agricole											

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).	
8 — 56 — — omnibus-mixte.	
1 — 25 — — soir, —	
3 — 32 — — express.	
7 — 15 — — omnibus.	
10 — 37 — — (s'arrête à Angers).	

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 36 minutes du matin, direct-mixte.	
8 — 31 — — omnibus.	
9 — 40 — — express.	
12 — 40 — — soir, omnibus-mixte.	
4 — 44 — — omnibus-mixte.	
10 — 28 — — express-poste.	

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE JARDIN, JULES.

Les créanciers de la faillite du sieur Jardin, Jules, négociant en grains à Saumur, sont de nouveau prévenus, en conformité de l'article 493 du Code de commerce, que la vérification des créances de cette faillite aura lieu en la chambre du conseil du tribunal de commerce, le mercredi 18 février 1880, à midi.

Le greffier, L. BONNEAU. (49)

Etude de M^e THUBÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques,

DE

MARCHANDISES NEUVES

Pour cause de cessation de commerce,

A Saumur, rue du Puits-Neuf, n° 21 (maison Jagot).

Le samedi 7 février 1880, à une heure de relevée, et le lundi 9, et jours suivants, à la même heure, il sera procédé, par le ministère de M^e Thubé, commissaire-priseur, à la vente aux enchères publiques d'une grande quantité de marchandises neuves, consistant en : Draperies, nouveautés, fantaisies pour robes, cotons, crétonnes, toiles, descentes de lit, jupons, rubans, châles et cravates, mouchoirs de poche fil et batiste, doublures, foulards, etc., etc.; Maroquinerie : portefeuilles, portémonnaie, porte-cartes, blagues, porte-cigares et porte-cigarettes en cuir de Russie; Gants de fil et gants de peau, broderies et quantité d'autres articles. Au comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur chargé de la vente, THUBÉ. (48)

Etude de M^e FONTENEAU, notaire à Angers, boulevard des Lices, 28.

A VENDRE BEL HOTEL

Situé à Angers, boulevard des Lices, à l'angle des rues des Lices et du Chemin-de-Terre. (36)

A VENDRE

A près de 8 0/0.

PETITE MAISON A PARIS

Située au centre de Grenelle.

Elle comprend : deux boutiques louées à bail, trois étages et vaste grenier que l'on peut convertir en chambres; eau, cave, petite cour. — Produit : 2,332 fr. — Prix : 32,000 fr. — Ecrire franco à M. GAUTHIER, place du Marché-Saint-Honoré, 18, à Paris.

A LOUER

PRÉSENTMENT.

- 1^o MAISON DE MAÎTRE, avec jardin et servitudes;
- 2^o MAISON DE JARDINIER, avec jardin de un hectare environ;
- 3^o Autre MAISON DE JARDINIER, avec jardin de un hectare et demi; Le tout situé place du Chardonnet. S'adresser à M. CHAMBOURDON, propriétaire. (43)

A VENDRE

TRÈS-JOLIE JUMENT DE TARBES

Cinq ans et demi.

Taille : 1 mètre 58 cent. — S'attelle et se monte.

Prix : 1,500 francs.

Prendre l'adresse au bureau du journal. (44)

A LOUER

BOUTIQUE DE FORGERON

A Saint-Lambert-des-Levés, canton de l'Oie-Rouge.

S'adresser à M. BLAIN. (659)

ON DEMANDE un garçon de magasin connaissant l'entretien des voitures et harnais.

S'adresser au bureau du journal.

PUITS FORÉS

Ces PUIITS peuvent se creuser en toutes saisons, dans les terrains d'alluvion, sables et quelques tufs.

Dans les caves, dans un espace de deux mètres carrés, sans compromettre la solidité de la maison. S'adresser à M. G. CARRIÈRE, pompier à La Menitrie (Maine-et-Loire).

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES

5 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage. Une jurisprudence rurale. Des recettes hygiéniques et d'économie domestique. Ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration : 18, rue Dauphine, à Paris.

LE

JOURNAL DU DIMANCHE

RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ Paraissant chaque semaine avec 16 pages de texte et gravures inédites et un morceau de musique.

ABONNEMENTS :

Un an, 8 fr. — Six mois, 4 fr. Par un mandat sur la poste, au nom de l'Administrateur, place SAINT-ANDRÉ DES-ARTS, 11, à Paris.

La collection se compose actuellement de 42 volumes renfermant les ouvrages des meilleurs auteurs contemporains.

Le volume broché pour Paris 5 fr. d' pour les départements 4 fr.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le

18

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.